Dépôt Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Date de réception de l'AR: 25/04/2024
089-218900918-20240411-D 2024 018-DE

Contre: 0

République française Département de l'Yonne CNE CHATEL CENSOIR

Séance du jeudi 11 avril 2024

Date de la convocation: 08/04/2024

Olivier MAGUET

Membres en L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril l'assemblée

exercice : 14 régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents: 9 Olivier MAGUET,

Votants: 10 Présents : Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT,

Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY,

Pour : 10

Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Jean-Jacques DEBIEVE par Michèle MATHIEU,

Abstentions: 0 Emilie KONNERT par Annick IENZER

Excusés: Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Barbara

LOUCHART

Absents:

Vote du compte administratif - ensemble ecotouristique - (D 2024 018)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BOISSIERE Joël

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par MAGUET Olivier après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libelté	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations exercice			6 416.84	7 600.00	6 416.84	7 600.00
Total			6 416.84	7 600.00	6 416.84	7 600.00
Résultat de clôture				1 183.16		1 183.16
Restes à réaliser						
Total cumulé				1 183.16		1 183.16
Résultat définitif				1 183.16		1 183.16

- 2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.
- 4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CHÂTEL-CENSOIR, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance Joël BOSSIERE